



COMMUNIQUÉ

SÉCHERESSE 2026

POSITION DE LA FÉDÉRATION

Bignan, le 9 juillet 2026

Cher(e)s adhérent(e)s des AAPPMA et ADAPAEF du Morbihan,

Nos milieux aquatiques morbihannais sont en souffrance

Depuis plusieurs semaines, le pays et le Morbihan subissent de plein fouet les effets du manque d'eau et des épisodes de fortes chaleurs. Le département est placé en **alerte sécheresse depuis le 23 juin 2026**, et les bassins de **l'Ellé, Oust Amont et Yvel placés en alerte renforcée à compter du 7 Juillet**. Les services de l'État indiquent que les débits des deux tiers des cours d'eau sont passés sous les seuils d'alerte de l'arrêté cadre sécheresse.

Sur le terrain, nos AAPPMA et la Fédération constatent la même réalité à travers leur présence sur le terrain : cours d'eau à l'étiage, petits affluents fragilisés, plans d'eau qui chauffent, poissons en difficulté, risques/ou mortalités piscicoles constatées et développement possible de cyanobactéries. Le Blavet, l'Oust, l'Aff, la Vilaine, le Scorff, l'Ellé, l'Yvel, mais aussi tous nos petits ruisseaux de tête de bassin, sont directement impactés. Et ce sont souvent ces petits cours d'eau, moins visibles, qui souffrent les premiers.

Quand l'eau manque et se réchauffe, ce sont tous les équilibres aquatiques qui vacillent. Les poissons ne meurent pas seulement parce qu'il fait chaud dans l'air : ils meurent parce que l'eau devient trop chaude, avec de fortes variations de température, trop basse, moins ou plus oxygénée, parfois impropre à leur survie.

Bien sûr, le dérèglement climatique aggrave la situation. Mais il ne peut pas être le seul responsable désigné. Depuis des années, nous alertons sur la nécessité de mieux préserver l'eau là où elle doit naturellement être stockée : dans les zones humides, les prairies humides, les têtes de bassin, les sols vivants, les haies, les ripisylves et les nappes. Les zones humides ne sont pas des espaces inutiles ou perdus. Ce sont nos éponges naturelles. Elles stockent l'eau l'hiver, la restituent progressivement l'été, épurent naturellement les milieux et participent directement au maintien de la vie dans nos rivières. Contrairement aux plans d'eau ou bassines qui captent une partie de l'eau qui doit aller aux zones humides ou cours d'eau et qui échauffent et évaporent cette eau, notamment en été.

Depuis 2022, nous alertons sur le fait qu'il y aura de moins en moins d'eau dans nos milieux, notamment en période estivale, et demandons auprès de la préfecture à ce que les prélèvements d'eau de l'industrie et de l'agriculture, représentant près de 80% des prélèvements en eau sur le département en période estivale diminuent. **Malgré nos alertes, malgré nos demandes et malgré la météo qui nous donne raison avec un manque d'eau de plus en plus croissant, les prélèvements au lieu de diminuer, augmentent.** C'est tout un modèle qui doit changer pour s'adapter à cette réalité que certains refusent de prendre en compte.

La Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique le rappelle avec force : sans milieux fonctionnels, il n'y aura plus d'eau, ni pour l'eau potable, ni pour les activités de baignade, nautiques ou de loisir, ni pour la survie de la biodiversité aquatique et terrestre.

Continuer à assécher, artificialiser, pomper ou banaliser ces milieux, c'est accélérer la disparition de l'eau au moment même où nous en avons le plus besoin.

La gestion de l'eau ne peut plus être pensée comme avant. Nous avons besoin d'une politique de l'eau lucide, courageuse et collective, qui protège réellement les milieux aquatiques, les zones humides et les petits cours d'eau.

Pêche et sécheresse

Dans la situation actuelle, la Fédération du Morbihan ne souhaite pas, à ce stade, demander une fermeture générale de la pêche. Une fermeture n'aurait aucun impact sur les niveaux d'eau et les températures des cours d'eau. Nous savons pouvoir compter sur des pêcheurs responsables, capables d'adapter leur pratique, de renoncer à pêcher lorsque les conditions deviennent trop difficiles pour les poissons, et d'éviter les secteurs sensibles où les poissons se regroupent.

Maintenir une présence raisonnée au bord de l'eau, c'est aussi permettre à notre réseau de rester vigilant. Les pêcheurs sont souvent les premiers témoins des assecs, des mortalités, des pollutions, mais aussi des actes de braconnage ou de prélèvements suspects. Leur présence contribue à protéger les milieux aquatiques, à alerter rapidement les AAPPMA, la Fédération et les services compétents, et à rappeler que nos cours d'eau ne doivent pas être laissés sans surveillance. A cet égard la Fédération lance un outil de signalement d'urgence pour toute personne qui souhaite faire part de ses observations sur les milieux aquatiques sur le site internet : <https://morbihan.federationpeche.fr>.

Les pêcheurs ne sont pas de simples usagers de la rivière, ils sont aussi des sentinelles de terrain. Chaque jour, tout comme nos AAPPMA, ils observent, alertent, entretiennent, restaurent, signalent les assecs, les pollutions, les mortalités et les situations anormales.

Dans cette période sensible, adapter nos pratiques aux conditions du moment plutôt que d'interdire semble juste. Ainsi, nous invitons les pêcheurs à adopter les bons gestes :

- **Avoir une épuisette** (tapis de réception pour les gros poissons comme la carpe)
- **Écourter au maximum les temps de combat**
- **Éviter de sortir le poisson de l'eau** et privilégier de le décrocher dans l'eau
- **Se mouiller les mains** avant toute manipulation d'un poisson et le manipuler le moins possible
- **Limiter le temps en bourriche** et la disposer à l'ombre de préférence (éviter les seaux ou récipients qui chauffent)
- **Disposer de l'équipement nécessaire** pour décrocher le poisson à **portée de main** (pince longue, dégorgeoir...)
- **Éviter de pratiquer votre loisir aux heures les plus chaudes** de la journée et privilégier les moments de fraîcheur
- **Dans la mesure du possible, s'abstenir de pratiquer la pêche dans une eau trop chaude**

On retient : pêche avec graciation = avec précautions !

Nos milieux nous parlent. Aujourd'hui, ils nous alertent.
À nous d'être à la hauteur.

Pierrick COURJAL

Président de la Fédération du Morbihan pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique